**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 126 (2000)

**Heft:** 14

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

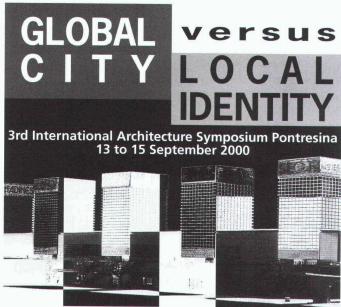
#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Are megalopolises which are taking part in the global game losing their local colour? What will happen to cities which play only a minor role in the global interplay? Does the city really even need to be newly invented? Question after question. Massimiliano Fuksas, Toyo Ito, Hans Kollhoff, Jean Nouvel and co-speakers from the fields of economy, science and politics look for answers through presentations, discussions and workshops.

For further information: Telephone +41 (0)81 838 83 18 www.archisymp.com, Info@archisymp.com
Tourist Information Office Pontresina / Switzerland

Our partners: Alcopor, Forbo, Jansen, SITAG International, Zumtobel Staff/Luxmate Controls, Swiss Federal Office of Culture, Swissair as Official Carrier

# ANSON livre la qualité à prix avantageux:



Les ventilateurs pour bains / WC les plus modernes et de première qualité montés en façade pour tracé monotube, extraction d'air en monotube et à récupération de chaleur. Elégant. Demandez la visite et l'offre du spécialiste: ANSON ZURICH



Tous les accessoires pour les ventilateurs temporisateurs, commutateurs intermittents, tuyaux d'aération, traversées de murs et de toiture, grilles de protection contre les intempéries, etc. Il suffit d'appeler ANSON.

# ANSON 01/461 11 11

8055 Zurich Friesenbergstrasse 108 Fax 01/461 31 11



ARCHITECTES - INGÉNIEURS

## GARANTISSEZ VOS COÛTS ET DÉLAIS DE CONSTRUCTION

en faisant appel à

SGC

votre partenaire qui offre à tout constructeur la garantie contre les dépassements basée sur le contrat et l'avenant SIA Plus 1019.

Une équipe de plus de 30 ans d'expérience.

Surveillance et Garantie de la Construction S.A. 116, route de Florissant 1206 GENÈVE Tél. (022) 703 47 49

# CONCOURS D'ARCHITECTURE

Les communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez et Corminboeuf, unies par la convention du 13 décembre 1999 relative aux infrastructures culturelles, organisent un concours public d'architecture pour la

# construction d'une salle de spectacles

sur le site des Grand-Places, à Fribourg

Il s'agit d'un concours de projet public à deux degrés au sens de l'art. 5 du règlement SIA 142, pour la réalisation d'une salle de spectacles au centre de la ville de Fribourg.

Le concours est soumis aux dispositions de la loi fribourgeoise sur les marchés publics (LFMP) du 11 février 1998 et de son règlement d'application (RMP) du 28 avril 1998 sous la forme d'une procédure ouverte. Il s'adresse aux architectes dont la qualité est reconnue par la loi fribourgeoise sur l'aménagement du territoire et les constructions du 19 mai 1993/1997 (LATeC), art. 187.

Le rendu des projets du 1er degré est fixé au 3 novembre 2000 et celui du 2e degré fin février 2001.

Les architectes intéressés peuvent obtenir un résumé du règlement et programme auprès du secrétariat du concours (demande exclusivement par **fax au 026/3222880**) dès le 14 juillet 2000. Le dernier délai pour les inscriptions est fixé au 31 août 2000. Ces dernières devront se faire par écrit à l'adresse suivante: Atelier d'architecture Jean-Marc Bovet, rue Joseph-Reichlen 6, 1700 Fribourg. Le récépissé attestant d'une finance de Fr. 300.— devra être joint à la demande d'inscription.

Les documents du concours seront envoyés aux concurrents dès le 7 août 2000, puis au gré des inscriptions enregistrées.

Le versement se fera sur le CCP 17-15-1 de la Ville de Fribourg, avec la mention «concours d'architecture pour le Centre culturel des Grand-Places». Cette somme sera remboursée aux concurrents qui rendront un projet admis au jugement du 1er degré.